



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

# CHAMPIONNAT DE FRANCE

## PARA TIR À L'ARC ADAPTÉ



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

Cher

B O U R G E S  
Gymnase Marie-Georges BUFFET  
3 - 4 - 5 avril 2026  
Entrée libre

Soutenu  
par



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



Centre-  
Val de Loire



CHER  
DÉPARTEMENT 18



BOURGES  
construit l'avenir!



Comité départemental  
des Médailleurs Jeunesse, Sports  
et de l'Engagement Associatif du Cher



malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Bourges

Venir à Bourges

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription – Formulaire en ligne

Fiche association

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



Chères sportives, chers sportifs,

Après 2017 et 2025, c'est avec enthousiasme et une grande fierté que nous accueillons le championnat de France para tir à l'arc adapté à Bourges en 2026.

Certains pourrons dire que nous sommes « rodés » mais comme vous sportifs, chacune des participations est la concrétisation d'un travail, d'attentions, d'un engagement renouvelé avec autant d'intensité et de motivation de l'équipe du COL et des bénévoles mobilisés pour l'occasion.

Durant ce week-end de compétition, Bourges à l'honneur d'accueillir plus d'une centaine de sportifs venus de toute la France, accompagnés de leurs encadrants, familles. C'est votre présence qui donne tout le sens à cet évènement, placé sous le signe du dépassement de soi dans le respect de l'autre, le partage et sous le signe de la convivialité. Le sport est un vecteur formidable à l'inclusion, l'épanouissement personnel et la reconnaissance des potentiels de chacun. A travers cette compétition vous démontrez que la performance sportive se conjugue avant tout avec l'engagement, l'épanouissement et le fair-play.

Le COL et son équipe de bénévoles sont à pied d'œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions dans les délais très courts qui nous sont impartis.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent Championnat de France et un agréable séjour parmi nous.

Pour finir, je veux dédier ce Championnat de France à Jean Pierre KERGASTEL, qui nous a quitté brutalement, qui a tant fait pour le sport adapté, soutien de toujours et auprès duquel j'ai beaucoup appris.

Bonne chance à tous,



**LOMBARD Jean-Pierre**  
*Président du COL*  
*Président du CDSA 18*  
*Vice-président de Bourges 1ère*

## Bienvenue à Bourges

Capitale de la province d'Aquitaine, première à la fin de l'Empire romain, capitale du royaume de France sous Charles VII, Bourges garde de son passé glorieux un patrimoine soigneusement sauvegardé.



*La cathédrale Saint-Étienne est une cathédrale catholique construite entre la fin du XII<sup>e</sup> et la fin du XIII<sup>e</sup> siècle classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.*

**Autre monument emblématique** de la ville construit au XV<sup>e</sup> siècle : **le palais Jacques-Cœur**. Un hôtel particulier incroyable par l'élégance de son architecture et la richesse de sa décoration. Il est l'un des tout premiers exemples d'architecture de plaisance en France. Il naît de la volonté de **Jacques Cœur**, grand argentier du roi Charles VII, de bâtir une « grand' maison » dans sa ville natale. Il n'y habitera malheureusement jamais.



**Ville verte**, Bourges est une des villes les plus vertes de France avec 135 hectares de marais au cœur de la ville, Ceci parce qu'elle est située à la confluence de plusieurs rivières (Yèvre, Voiselle, Auron, Moulon) et plus de 50 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant.



### La Maison de la Culture

Bâtiment à l'esthétique art déco est encore aujourd'hui celle conçue par Marcel Pinon et inaugurée par André Malraux en 1964 et première construite en France, revêtue d'un parement de briques et de grandes baies verticales. Les décors de la façade principale, réalisés par l'artiste berrichon François-Emile Popineau, illustrent la musique et la danse.



Dans la frise centrale de style néo-grec, des danseurs nus à l'antique, encadrés sur la droite par une troupe de girls de music-hall et sur la gauche un escadron de petits rats de l'opéra. Deux bas-reliefs symbolisent, d'un côté, la musique classique, de l'autre la musique traditionnelle



# Présentation du gymnase Marie-George BUFFET

(Anciennement Gymnase Des Merlattes)

Situé au nord de Bourges. En 2007, Jean-Louis Radigue, architecte berruyer, décroche le projet. En février 2009, le permis de construire est signé, les travaux sont lancés à la fin de la même année.

Il a été pensé comme un bâtiment bioclimatique, explique son concepteur. Il est raccordé à la chaufferie en bois, les façades sont exposées plein sud et les vitres permettent d'emmagasiner la chaleur du soleil en hiver et conserver de la fraîcheur en été.

Avec une surface de 1.144 mètres carrés, une aire de jeux apte à accueillir des compétitions de haut niveau (44 mètres de long par 22 de largeur).

Idéal pour les sports collectifs (handball, volley, basket...), le gymnase peut aussi accueillir des disciplines plus individuelles comme le badminton et... le tir à l'arc.



## Venir à Bourges



### **Gymnase Marie-George BUFFET (Les Merlattes)**

Rue Louise Michel

18000 Bourges

*Coordonnées GPS 47.110062, 2.410760*

### En voiture

- Bourges est à 1h d'Orléans, 2h de Paris, 3h de Lyon
- Par l'autoroute A 85, Bourges est à seulement 1h30 de Tours.

### Depuis l'autoroute

- À la sortie du péage de Bourges (A71), prendre la direction Bourges / Centre-Ville en suivant la signalisation routière.
- Après le péage, continuer tout droit pour rejoindre la rocade de Bourges (N142 / D400), en direction de Saint-Germain-du-Puy / Centre-Ville.
- Rester sur la rocade pendant plusieurs kilomètres en suivant systématiquement les panneaux Centre-Ville / Saint-Germain-du-Puy.
- Emprunter la sortie indiquée "Centre-Ville / Quartiers Est", puis s'engager sur l'axe menant vers les quartiers est de Bourges.
- Au rond-point, suivre la direction Rue Louise Michel / Équipements sportifs, puis s'engager sur la Rue Louise Michel.
- Continuer tout droit sur la Rue Louise Michel sur environ quelques centaines de mètres, en traversant le quartier des Merlattes.
- Le Gymnase Marie-George Buffet est situé Rue Louise Michel, 18000 Bourges, à proximité immédiate d'autres installations sportives ; l'accès est visible depuis la voie principale.



# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur LOMBARD Jean-Pierre**

*Président du Comité Départemental Sport Adapté du Cher (18)*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Jean-Claude MILLIARD
<b>Secrétaire général</b>	Jocelyne PREVOST
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Céline SANCHEZ
<b>Commission Sportive</b>	Valérie CAILLOT / Maryse BERGER
<b>Commission Médicale</b>	Louis AUVITY
<b>Commission Restauration</b>	Florence PICATON
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Jean-Michel LALANNE
<b>Commission Communication</b>	Romain AUGUET
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Jean-Paul AMBRAZE
<b>Commission Développement Durable</b>	

<b>Cadre technique national Para tir à l'arc Adapté</b>	Alexandre STEUX <a href="mailto:Alexandre.steux@sportadapte.fr">Alexandre.steux@sportadapte.fr</a>
---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------



## COL France Para tir à l'arc Adapté 2026

**Comité Départemental Sport Adapté du Cher**

Céline SANCHEZ CTF Coordinatrice 06.40.30.64.28

Romain AUGUET CTF Coordinateur 07 66 46 19 58

DAME de Sologne, 13 rue de Ménétréol

18330 Neuvy-Sur-Barangeon

**06.40.30.64.28 - colcda18@gmail.com**



# Programme prévisionnel

## Vendredi 03 avril 2026

14h00 - 18h00

Accueil et contrôle du matériel (*Gymnase Marie-GeorgeBUFFET*)

18h30

Réunion des entraîneurs (*Gymnase Marie-George BUFFET*)

## Samedi 04 avril 2026

07h30

Ouverture du greffe

*Départ N°1 : toutes les classes (AB, BC, CD et DE) selon le nombre de participants dans chaque catégorie*

08h00 – 08h30

Echauffement sur cibles

08h45

Début des tirs comptés

11h30

Repas pour les archers du départs n°2 (*Collège Victor Hugo*)

12h00

Repas pour les archers du départ n°1 (*Collège Victor Hugo*)

*Départ N°1 : toutes les classes (AB, BC, CD et DE) selon le nombre de participants dans chaque catégorie*

12h45 – 13h15

Echauffement sur cibles

13h30

Débuts des tirs comptés

17h00

Quarts de finale

20h00

Repas de gala (*Salle des fêtes de la Chancellerie*)

## Dimanche 05 avril 2026

08h15

Ouverture du greffe

08h30

Echauffement sur cible

09h00

Demi-finales

10h15

Petite finale et finale

A partir de 11h00

Distribution des paniers repas

12h00

Remise des récompenses

13h00

Fin du championnat

*Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié*



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 06 mars 2026

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 03 avril 2026 de 14h00 à 18h00**  
**au gymnase Marie-George BUFFET (anciennement Les Merlattes)**  
**Rue Louise Michel - 18000 Bourges**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para tir à l'arc adapté en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu (adresse + code postal)
Repas du vendredi soir	Pas de restauration		
Repas du samedi midi	04 avril 2026	De 11h30 jusqu'à 13h30	Collège Victor Hugo 83 rue Louise Michel
Soirée de gala	04 avril 2026	À partir de 20h00	Salle des fêtes de la Chancellerie, 57 rue Louise Michel
Panier repas	05 avril 2026	A partir de 11h00	Sur le site de la compétition

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para tir à l'arc Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para tir à l'arc Adapté

### Modalités d'inscription

**Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Le championnat de France **Para tir à l'arc Adapté** relève du règlement **Para tir à l'arc Adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France Para tir à l'arc Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur le formulaire d'inscription en ligne. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18-19 du dossier).



Le référent championnat de France de la CSN Para tir à l'arc Adapté FFSA en charge de la partie informatique [alexandre.steux@sportadapte.fr](mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr) / [championnats@sportadapte.fr](mailto:championnats@sportadapte.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs de la part de votre ligue sport adapté.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **06 mars 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du formulaire d'inscription en ligne dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Ranking

Sensiblement le même parcours de qualification que la saison dernière, la ranking va être actualisée chaque semaine et diffusée au réseau para tir à l'arc adapté.

## Inscription

**Evolution du système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.**

L'inscription à la compétition s'effectue en ligne via un google form, structuré en 4 parties :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail)
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Tarif**

Si vous inscrivez plus de 12 sportifs, vous devrez remplir le formulaire une seconde fois.

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail. Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information : moyen de paiement sur la fiche association).

Le google form sera clôturé le **06 mars 2026**.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.



Une aide Excel est également disponible dans le formulaire afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (**Attention** : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

**Lien du Google Form** : <https://forms.gle/WHspdVjyvFH34M63A>

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : [colcdsa18@gmail.com](mailto:colcdsa18@gmail.com)

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **06 mars 2026**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le Cadre technique national de la discipline – Alexandre STEUX – est programmée le :

**Vendredi 03 avril 2026 à 18h30**  
**au gymnase Marie-George BUFFET (anciennement Les Merlattes)**  
**Rue Louise Michel – 18000 Bourges**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [alexandre.steux@sportadapte.fr](mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr)

## Échauffement et compétition

L'échauffement sur le pas de tir est de 20 minutes. Il n'y aura qu'une volée d'échauffement pour la phase finale si elle a lieu le même jour que les qualifications, sinon elle sera de 20 minutes également.



## Équipements sportifs

Une tenue blanche ou une tenue du club uniforme est impérative pour se présenter sur le pas de tir.  
Les bermudas, jeans, chaussures autre que des chaussures de sport sont interdites.  
Sur le podium la tenue sportive est de rigueur.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2025- 2026	2008 – 2011	1976 – 2007	1975 et avant

*Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les archers de moins de 16 ans. Le simple surclassement de moins de 16 ans à moins de 18 ans est autorisé à condition de réaliser les minimas du surclassement concerné et sous réserve de présenter un certificat médical délivré par un médecin du sport lors de l'inscription de l'archer.*

## Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
<p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
CD	DE
<p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>



## FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/WHspdVjyvFH34M63A>  
Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

PRESTATION	PRIX/PERS.
<b>Formule 1 – Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	45 €
<b>Formule 1 – Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration (samedi midi, repas de gala, panier repas)	90 €
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration (samedi midi, repas de gala, panier repas)	70 €
<b>Formule 3 – Sportif</b> Inscription au championnat avec seulement repas de gala	80 €
<b>Formule 3 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec seulement repas de gala	60 €
<b>Formule 4 – Supporter</b> Forfait restauration (samedi midi, repas de gala, panier repas)	45 €
<b>Formule 5 – Supporter</b> Seulement repas de gala	35 €

**Par chèque bancaire à envoyer à :**

DAME Sologne, 13 rue de Ménétréol  
18330 Neuvy-Sur-Barangeon

**Ou par virement bancaire :**

Comité Départemental Sport Adapté du Cher  
RIB : FR76 1027 8375 6500 0113 9500 191  
Bic : CMCIFR2A



**Merci d'indiquer le nom de votre association ainsi que le n° d'affiliation**

## Demande de dérogation individuelle

***Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à [alexandre.steux@sportadapte.fr](mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr)***

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para tir à l'arc adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires



## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

### COL France Para Tir à l'Arc Adapté 2026

Comité Départemental Sport Adapté du Cher- CDSA 18  
DAME Sologne, 13 rue de Ménétréol, 18330 Neuvy-Sur-Barangeon  
colcdsa18@gmail.com Tél : 06-40-30-64-28

#### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

#### **Pour le 06 mars 2026:**

- Remplir le google Form d'inscription : <https://forms.gle/WHspdVjyvFH34M63A>
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

#### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

## Plan d'accès



### Site sportif

*Gymnase Marie-George BUFFET (Les Merlattes) Rue Louise Michel, 18000 Bourges*



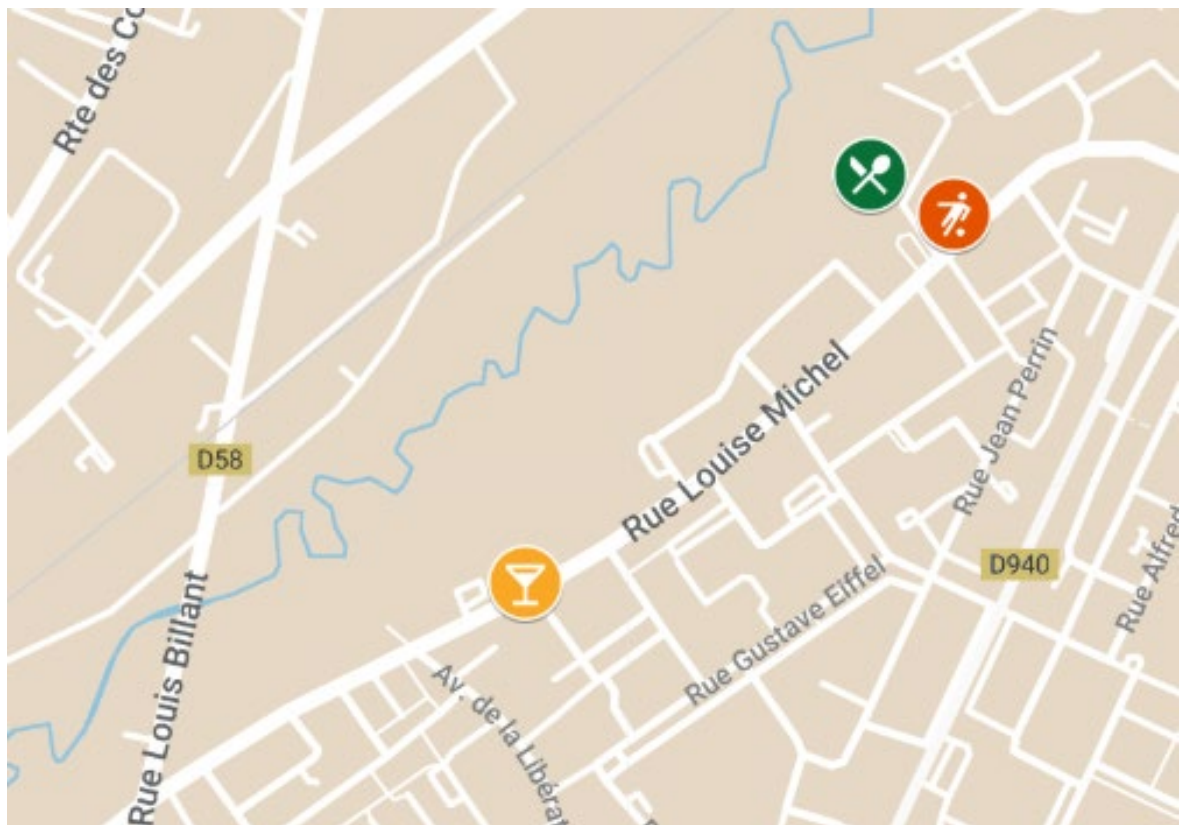
### Repas de gala

*Salle des fêtes de la Chancellerie : 57 rue Louise Michel, 18000 Bourges*



### Repas :

- **Vendredi soir** : Pas de repas
- **Samedi midi** : Collège Victor Hugo – 83 rue Louise Michel, 18000 Bourges



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres
<b>IBIS Bourges</b>	Rue Vladimir Jankelevitch 18000 BOURGES 02 48 65 89 99 <a href="https://all.accor.com/hotel/0819/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=google+Maps">https://all.accor.com/hotel/0819/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=google+Maps</a>	A partir de 75 €	1,8 km
<b>Hôtel Bourges Gare</b>	2 place du Général Leclerc 18000 BOURGES 02 48 24 20 87 <a href="https://www.theoriginals-bourges.fr/hotel/the-originals-access">https://www.theoriginals-bourges.fr/hotel/the-originals-access</a>	A partir de 70 €	2 km
<b>Brit Hôtel Olympia</b>	66 Avenue d'Orléans 18000 BOURGES 02 48 70 49 84 <a href="https://bourgeshotel.fr/">https://bourgeshotel.fr/</a>	A partir de 65 €	2,5 km
<b>Hôtel Les Tilleuls</b>	7 place de la pyrotechnie 18000 BOURGES 02 48 20 49 04 <a href="https://www.les-tilleuls.com/">https://www.les-tilleuls.com/</a>	A partir de 90 €	3 km
<b>Kyriad Bourges Sud</b>	15 allée Icare 18000 BOURGES 02 48 20 14 30 <a href="https://bourges-sud.kyriad.com/fr-fr/">https://bourges-sud.kyriad.com/fr-fr/</a>	A partir de 53 €	3,5 km
<b>Ibis Styles Bourges</b>	Zac de l'Echangeur, rue Aristide Auxenfans, 18000 BOURGES 02 48 26 33 66 <a href="https://all.accor.com/hotel/6875/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=google+Maps">https://all.accor.com/hotel/6875/index.fr.shtml?utm_campaign=seo+maps&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=google+Maps</a>	A partir de 85 €	6,8 km
<b>Première classe Bourges</b>	Zone d'activité commerciale de l'Echangeur, 18000 Bourges 08 92 70 71 42 <a href="https://bourges.premiereclasse.com/fr-fr/?utm_content=partoo&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=partoo">https://bourges.premiereclasse.com/fr-fr/?utm_content=partoo&amp;utm_medium=seo+maps&amp;utm_source=partoo</a>	A partir de 36 €	7 km





## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

